



STRACES

DÉTECTER LES POLLUANTS, MÊME À L'ÉTAT DE TRACES

L'eau de mer, les eaux souterraines et de surface contiennent des produits chimiques dissous qu'il faut surveiller. La Directive Cadre sur l'Eau et les futures directives sur les eaux souterraines ou les sols qui visent la reconquête de la qualité écologique et chimique des milieux aquatiques nécessitent la mise en œuvre d'outils performants pour traquer les polluants, même à l'état de traces.

Les capteurs passifs STRACES doivent permettre de mesurer en continu les polluants dissous dans l'eau. Ils seront capables de recueillir sur des supports absorbants les contaminants chimiques présents, même à l'état de traces, notamment les contaminants dits « émergents », comme les résidus de produits pharmaceutiques qui peuvent agir à dose infime comme des hormones.

Partenaires

Entreprises

Cedre, Brest
Veolia Environnement, Paris

Centres de recherche

BRGM, Direction Risques et Prévention,
Orléans [[Porteur de projet](#)]
Ifremer, Brest

Financier

Financé sans aides publiques

Labellisation

16/06/2006

Budget global

2 208 K€